

Review Status

Rev.	Date Révision	Pages modifiées	Objet /Description Modification	Création:	Vérification et Approbation	Publication
C	10/02/2022	NESSUNO	RIESAMINATO E APPROVATO	RAGUSA – RSGD	DIR	10/02/2022
B	03/08/2020	TUTTI	ALLINEAMENTO LINEE GUIDA COVID 19	RAGUSA – RSGD	DIR	03/08/2020
A	07/02/2017	TOUTES	PREMIERE EMISSION	07/02/2017 RAGUSA - RSGD	07/02/2017 DIR	08/06/2017

SYNERGIE Italia SpA a décidé, par la mise en place d'un Système de Gestion, de rendre visible à ses stakeholders, sa volonté de fonctionner de manière éthique et socialement responsable.

Pour ce faire, elle a choisi d'appliquer la norme internationale SA8000: 2014.

Dès lors **SYNERGIE Italia SpA** s'engage à toujours répondre aux exigences contenues dans la norme ainsi que dans tous les documents internationaux auxquels elle se réfère.

L'Entreprise s'engage également à toujours respecter les dispositions nationales et locales en vigueur relatives à la responsabilité sociale et éthique du travail, les conventions et les recommandations internationales, y compris les résolutions des organismes internationaux tels que l'OIT – Organisation Internationale du Travail et l'ONU - Organisation des Nations Unies.

Lors de la gestion de l'urgence épidémiologique COVID 19, l'effort mis en œuvre par la Société pour maintenir les niveaux de sécurité de ses employés / collaborateurs et pour maintenir les exigences exprimées par la norme SA8000, notamment en ce qui concerne les discriminations éventuelles et le travail forcé, ressort des nombreux Actions d'acquisition d'EPI de communication et de sécurité préparées au SIÈGE et dans les agences.

En outre, l'Entreprise juge nécessaire de poursuivre l'amélioration continue à travers des actions concrètes telles que:

- la surveillance constante du respect des exigences de la SA8000;
- une analyse minutieuse et systématique ainsi qu'une appréciation des risques pour mettre en évidence les zones critiques ayant le plus haut potentiel de non-conformité ;

- la poursuite de ce qui est contenu dans « la Politique de recrutement » qui, forcément, s'intègre tout naturellement avec le présent document;
- un travail constant dans la diffusion de la culture de la responsabilité sociale au sein de **SYNERGIE Italia SpA** et chez les principaux clients;
- la participation attentive de ses fournisseurs, sous-contractants et, lorsque cela est possible, de ses sous-fournisseurs, par des actions ciblées et continues;
- un soutien concret aux Organismes et Organisations œuvrant sur le territoire pour affirmer les valeurs éthiques dans lesquelles s'identifie l'Entreprise.

SYNERGIE Italia SpA rend visible et disponible le contact direct de l'Organisme de certification SCIE (Organisme de Certification choisi pour la vérification du Système de Responsabilité Sociale) dont le courriel est : cise@lavoroetico.org et le numéro de fax (+39)0543/38219; du SAI (Social Accountability International, basée à New York, il s'agit de l'Organisme qui a adopté la SA8000 qui accrédite les entreprises au moyen de l'Organisme SAAS) dont l'adresse électronique est : saas@saasaccreditation.org

Tout cela dans la certitude de la pleine coopération de ses parties prenantes internes et externes auxquelles ce document est délivré.

Torino, il 10/02/2022

La Direction
